

Cénac

LE VILLAGE AUX PORTES DE BORDEAUX



JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

PRINTEMPS 2024

UN BUDGET VERT POUR 2024

Classiquement, le vote du budget de la commune engage tous les élus municipaux en ce début d'année. C'est un exercice imposé bien sûr, car il est primordial qu'un budget soit approuvé par une majorité d'élus afin de permettre à la commune d'assurer au quotidien ses missions de services au public, tout en portant des projets d'investissement pour réaliser des équipements pour les Cénacais. Cet exercice imposé devient, au fil des années, un exercice de plus en plus contraint et complexe.

Les marges de manœuvre s'amenuisent, avec des dépenses de fonctionnement incompressibles telles que les salaires des agents municipaux, les coûts des fluides et de l'énergie qui s'envolent, les contrats d'assurance et d'entretien

des équipements publics. Ceci n'a pas empêché les élus municipaux de maintenir leur soutien aux associations, et de proposer une programmation culturelle de qualité qui contribuera à animer la commune pour les mois à venir. La diminution des dotations de l'Etat, la raréfaction des subventions de nos partenaires institutionnels, le remboursement de l'emprunt contracté pour les travaux d'extension de l'école, nous amènent à concentrer nos dépenses d'investissement en stricte adéquation avec les capacités financières de la commune. Les élus ont fait le choix, pour ce budget 2024, de ne pas augmenter la part communale des impôts fonciers, considérant que les habitants subissent toujours les

rudes effets d'une inflation galopante. Pour autant, dans ce contexte budgétaire un peu morose, les élus de Cénac ont décidé de flécher des projets nouveaux d'investissement sur un « budget vert » : végétalisation et renaturation de la cour d'école, lancement de la première tranche d'éclairage public en Led, réalisation d'une étude pour un plan « cheminements doux » avec la Communauté des Communes... Nous solliciterons l'attribution de fonds verts auprès de la Préfecture pour atténuer notre charge. Même si les choix possibles se réduisent drastiquement en cette période de disette budgétaire, il convient de ne jamais renoncer aux actions qui contribuent à réconcilier l'humanité avec la nature.

Catherine Veyssey

Ici commence la rivière, ne rien jeter !



Depuis début mars, le SIETRA a lancé une grande campagne de sensibilisation à destination des habitants, pour informer sur l'importance de la qualité de l'eau au sein du réseau pluvial, pour avoir des cours d'eau de qualité et une faune aquatique en bonne santé. En effet, toute pollution du réseau pluvial par le biais des avaloirs pluviaux a un impact direct sur les milieux aquatiques de nos territoires. Des macarons de sensibilisation sont donc implantés dans la chaussée aux abords des avaloirs les plus « stratégiques » de la commune : face à la bibliothèque, ainsi que devant l'école et la salle multi-activités. La rivière commence dans notre village.

Ça pousse !



La serre municipale prend forme. Nos agents municipaux s'y investissent avec beaucoup de passion. Déjà les premiers bulbes sortent de terre. Les fleurs et les plantes sont destinées à agrémenter les espaces verts de la commune. Merci aux Cénacais qui ont aussi donné des boutures et des semis. Le fleurissement de la commune, c'est notre affaire à tous !

Un pédibus Place de la Roseraie

La dernière phase des travaux de l'école concerne à présent la réalisation d'une nouvelle entrée face à la salle multi-activités. En conséquence, durant le chantier, l'accès de l'école et de l'APS se fait par le parvis devant la mairie. Un système de dépose-minute a été mis en place depuis janvier pour limiter le stationnement des véhicules aux abords de l'école : **il suffit aux parents de déposer leurs enfants devant la salle culturelle, chaque matin d'école, entre 8 h 15 et 8 h 30, sans avoir à se garer.** Les écoliers sont alors pris en charge par les agents municipaux qui les amènent directement devant leur classe pour les maternelles, et dans la cour pour les élémentaires. Ce pédibus est déjà utilisé par une vingtaine de familles. Un courrier de présentation de ce dispositif a été distribué dans tous les cartables début janvier. Si cette expérimentation s'avère concluante, le principe du dépose-minute pourra être reconduit à la rentrée de septembre.

COMMUNE

LA MICRO FORÊT EST PLANTÉE !



La micro-forêt a été plantée en décembre dernier ! Initialement, ce projet avait été élaboré dans le cadre du premier budget participatif mais afin de le réaliser dans les meilleures conditions et après mûres réflexions sur l'emplacement mais surtout sur les essences d'arbres à planter, il s'est mué en un véritable projet pédagogique avec les élèves et des enseignantes de l'école de la Pimpine, sous la bienveillance et l'expérience des agents des services techniques. Malgré le froid et la boue du mois de décembre, les élèves de CE2 ont ainsi pu, chacun, planter à tour de rôle durant une journée, leur propre arbre. Noisetier, buis, chêne et bien d'autres espèces sont désormais résidents de Cénac sur la plaine des sports. Le but de cette micro-forêt est de veiller pendant les trois premières années, à l'entretien de l'espace puis de laisser faire à la nature son propre chemin. Chaque emplacement de plantation a été prévu

pour tel type de pousse afin que la végétation s'entraide et se développe naturellement.

Pendant ces trois premières années, les élèves ayant planté leur arbre, pourront suivre mois après mois la pousse avant de passer le flambeau, lors de leur entrée au collège, à de nouveaux élèves de l'école.

Enfin, une capsule temporelle sera plantée d'ici peu de temps, contenant des textes et des dessins réalisés par les élèves eux-même, en rapport avec la végétation. Cette capsule sera déterrée dans dix ans afin de mettre en perspective la vision sur la nature des élèves de 2024 face à ceux de 2034.

Pour les premières années, une ganivelle a été dressée tout autour de la plantation afin de protéger les jeunes pousses des animaux sauvages.

Petite forêt deviendra grande, rendez-vous dans 10 ans.

INFOS TRAVAUX



Les travaux de rénovation des routes communales se poursuivent, avec un programme de réfection des voiries échelonné sur plusieurs exercices budgétaires compte-tenu des montants conséquents.

Ces derniers mois, les travaux ont concerné la rénovation de la voirie existante sur l'Allée de Berduquet, la réfection du revêtement du parking du Bois de Desfonseau qui avait été entièrement démolé par le passage répété des sangliers, l'installation de dispositifs de signalisation pour la création d'écluses Avenue Bois du Moulin et Avenue de Moutille.

Coût total de ces travaux : **101 353 €**

Une somme de 100 000 € a été votée par les élus pour le budget 2024, pour le financement d'une nouvelle tranche de rénovation de la voirie communale.

ENVIE D'UNE PIZZA ?

Chaque mardi soir, c'est un peu l'Italie qui s'invite sur la Place du Bourg. Nul doute que les Cénacais font le meilleur accueil à Dylan BERTRAND, le nouveau pizzaiolo, qui vous propose ses spécialités depuis le mardi 6 février. Benvenuto !



BUDGET 2024

Notre budget 2024 a été adopté à la majorité lors du conseil municipal du 12 février 2024. La part communale de la taxe foncière n'augmentera pas cette année encore.

LE FONCTIONNEMENT

La rigueur budgétaire est toujours de mise avec la maîtrise au mieux de nos charges à caractère général et nos charges de personnel afin de pouvoir réaliser le maximum d'investissements.

Nous continuons de soutenir activement nos associations et de proposer des animations culturelles de grande qualité.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT : 3 112 135.95 €

- Charges à caractère général	454 027.14 €
- Charges de personnel	783 190.25 €
- Autres charges de gestion courante	164 522.11 €
- Autres charges	112 872.05 €
- Virement à la section d'investissement	1 597 524.40 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 3 112 135.95 €

- Produits des services	108 089.00 €
- Impôts et taxes	80 000.00 €
- Fiscalité locale	1 223 000.00 €
- Dotations et participations	356 381.69 €
- Atténuation de charges	26 000.00 €
- Autres produits & produits financiers	10 504.49 €
- Excédent de fonctionnement	1 308 160.77 €

L'INVESTISSEMENT

Cette année sera marquée par l'achèvement des travaux de l'école et des nouvelles opérations comme la végétalisation de la cour et la première phase du passage en Led de l'éclairage public.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT : 2 696 623.08 €

- Voirie	235 696.00 €
- Bâtiments communaux	904 561.73 €
- Réseaux	151 564.70 €
- Etude modification simplifiée PLU	4 845.00 €
- Cimetière	5 000.00 €
- Etude CAB	21 583.80 €
- Mobilier et outillages divers	54 030.74 €
- Remboursement emprunt & participation	83 758.44 €
- Opération compte tiers (participation CDC travaux de l'école)	322 463.24 €
- Report	913 119.43 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT : 2 696 623.08 €

- Subventions	389 337.00 €
- Taxe d'Aménagement	40 000.00 €
- Autres recettes	24 000.00 €
- Fonds de compensation TVA	80 000.00 €
- Dotations aux amortissements	16 797.49 €
- Opération compte tiers (participation CDC travaux de l'école)	322 463.24 €
- Emprunt	226 500.95 €
- Virement de la section de fonctionnement	1 597 524.40 €

État civil année 2023

Bienvenue !

1. CHALLAN BELVAL Côme 10/01/2023
2. DUVOID Freya 04/02/2023
3. VIDEAU Alba Anna 21/02/2023
4. COME Kazuki 11/03/2023
5. PEREZ Anna Fatima Catherine 21/04/2023
6. ARNAULT Nathan Hugo Jacky 07/05/2023
7. RIBEYRON Romy Theresa 15/05/2023
8. REDOUTE Romy Jeanne 18/05/2023
9. BENEDETTO Alice Rose Claire 01/06/2023
10. BOURDON DUVERT Margot Giulia Marie 07/06/2023
11. PAYOVITCH Thelma Marcelle 15/06/2023
12. DJINDANI Janila 25/06/2023
13. SCHENCK GIBSON Arthur Joshua 12/07/2023
14. CHANTELOUP HOLLANT Martin Cédric Yvon 18/07/2023
15. ASTIER Jules Rémy 13/11/2023
16. DÉRAMÉ Séréna 13/12/2023

Ils nous ont quittés

1. GUEDIN Michel Louis Albert Marie 18/01/2023
2. BARBE Marie-José 24/01/2023
3. PARATGE Jacques 09/02/2023
4. KRIEG Pierre Maurice François 13/03/2023
5. LESTRÉHAN épouse ROUVREAU Maryse Marie Françoise 18/04/2023
6. DANTOINE veuve GALHARRET Paulette Antoinette 02/06/2023
7. COURTEIX Jean-Paul 24/06/2023
8. MARLIAC épouse BÉTAILLOLE Josette Marie-Jeanne 25/06/2023
9. NAZABAL Marie-Thérèse 27/07/2023
10. HETZL épouse MARTINEAU Eva-Maria 11/11/2023
11. LEGROS Véronique Annie 13/11/2023

Ils se sont unis

1. Nicolas Philippe POUGET / Emeline ESPARON 03/06/2023
2. Eric Emile LAFOURCADE / Philippe Marc SIGAULT 01/07/2023
3. Jonathan ARDOUIN / Aurélie LLAMAS 01/07/2023
4. Paul Charles Lionel BALLANGÉ / Jessica Mauranne DUZER 01/07/2023
5. Aurélien Bastien Aloïs GAUDOU / Amandine Ericka VALLAR 26/08/2023
6. Ludovic RAMAYE / Marie Aude FABER 16/12/2023



DIMANCHE 9 JUIN, VOTEZ POUR L'EUROPE !

Dimanche 9 juin, nous allons élire les 82 députés qui siègeront au Parlement Européen. Sont électeurs, les citoyens français de plus de 18 ans, ainsi que les citoyens d'un autre pays de l'UE de plus de 18 ans ayant le droit de vote dans leur Etat d'origine. Pour voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales de votre commune. Vous pouvez vous inscrire via un formulaire en ligne, ou en vous rendant à la mairie, notamment si vous avez déménagé depuis les dernières élections. La date limite pour s'inscrire sur les listes électorales est le mercredi 1er mai si vous vous inscrivez en ligne. C'est le vendredi 3 mai 2024 auprès de la mairie, ou auprès de l'ambassade ou du consulat français de votre pays de résidence si vous êtes un citoyen français votant depuis l'étranger. Pour toute information, consultez la page du Ministère de l'Intérieur « Je m'inscris sur les listes électorales ».

FÊTE DE LA NATURE

DIMANCHE 5 MAI, LA NATURE SE FÊTE AU BOIS DE DESFONSEAU



Une journée de la nature riche en découvertes, en échanges et en activités pour tous les participants.

Dès le matin et toute la journée, cercle de lecture de poèmes à 11h pour les enfants à partir de 7 ans*, médiation animale avec l'Association Okapis, Acrobranche avec l'association Arbrosmoz, atelier de réparation de vélo, échange de graines, vente de plants de légumes et d'herbes aromatiques par l'association Le Jardin de Tomates et la Ferme de Lalonga, balade biodiversité et une session de ramassage de déchets par l'association Yaka, stand de l'association Terres et Océans, Escape Game sur la prévention des déchets et le tri sélectif, sur inscription (minimum 5 personnes par équipe) à partir de 8 ans, Et aussi, l'après-midi, une table ronde « Regards croisés sur la protection de la biodiversité » à partir de 14h30, ouverte à tous, avec le concours de scientifiques*, des ateliers sur la permaculture avec le Collectif Arterre, spectacle gratuit « Les Fées de l'Arbre » à 16h avec Agnès et Joseph Doherty

*Inscription préalable conseillée. Bibliothèque 05 57 97 14 73.

Ne manquez pas cette occasion unique de célébrer et de protéger notre environnement !

Programme détaillé sur le site de la mairie : www.cenac33.fr

Pour plus de renseignements : animations@cenac33.fr

LA TRIBUNE DES ÉLUS

L'aménagement du Bourg, donnez votre avis !

Avec la Convention d'Aménagement du Bourg, plusieurs hypothèses commencent à se dessiner. Les élus de la majorité municipale considèrent que la décision finale appartient aux habitants. Bientôt, des propositions d'aménagement vous seront présentées : une nouvelle route ? une circulation à sens unique dans le Bourg ? une halle sur la Place ? du bâti sur la Place et/ou sur la Roseraie ? de nouveaux cheminements pour les piétons pour relier le Bourg aux équipements publics ? Autres idées ? C'est vous qui déciderez !

La majorité municipale « Cénac en commun »

La majorité continue à décider sans concertation ni débat préalable et nous met tous devant le fait accompli : aménagements incompréhensibles avenues de Moutille et Bois du Moulin (mais sans rebouchage des trous !), pluie de météorites sur la roseraie, pagaille en janvier à l'école en travaux faute de coordination, modulaire à venir au centre technique municipal plus aux normes depuis longtemps... et toujours pas de réunion publique sur l'antenne 5G. Verra-t-on naître un jour le fruit d'un travail d'équipe ? Continuons contre vents et marées à exiger que la voix des Cénacais(e) soit entendue !

Le Collectif Citoyen Cénac

AGENDA DES MANIFESTATIONS

Mars

Vendredi 1^{er} - Projection Temps des Lumières - « La Femme au tableau » de Simon Curtis - 20h - Salle culturelle

Samedi 9 - Loto des Genêts d'Or 14h - Maison des Anciens

Mercredi 13 - Atelier Fresque Océane 10h - Bibliothèque (Tout Public)

Vendredi 15 - APE - Carnaval Salle culturelle

Samedi 16 - Atelier Fresque Océane Bibliothèque (Adulte) - 10h

Samedi 16 - Concert gratuit Colyne et Aurélien (duo guitares classiques) - Eglise de Cénac

Samedi 30 - Repas RCP - Salle Culturelle

Avril

Vendredi 5 - Projection le temps des lumières - 20h - Salle Culturelle

Samedi 6 - Jazz360 - Concert 19h30 - Salle Culturelle

Dimanche 7 - Stage Tempo Gym Salle Culturelle

Samedi 13 - Concert AMAC Salle Culturelle

Samedi 20 - Thé Dansant Genêts d'Or Salle Culturelle

Samedi 27 - Carnaval Association Amitié France/Brésil - Salle Culturelle

Mai

Vendredi 3 - Projection le temps des lumières - 20h - Salle Culturelle

Dimanche 5 - Fête de la Nature Bois Desfonceau

Samedi 18 et Dimanche 19 - Spectacle de Théâtre enfant par la Compagnie Marion Mirbeau - Salle Culturelle

Vendredi 24 au Dimanche 26 - San Pimpine Salle culturelle et Bourg

Vendredi 31 - Projection le temps des lumières - 20h - Salle Culturelle

Juin

Samedi 1^{er} - Festival Jazz360

Dimanche 9 - Elections Européennes Salle Culturelle

Vendredi 21 - Gala Danse Salle Culturelle

Samedi 22 - Concert AMAC Salle culturelle

Vendredi 28 - Kermesse APE Salle Culturelle

Samedi 29 - Gala judo - Salle culturelle